

**SOCIOLOGIE**  
**ÉPREUVE COMMUNE : ORAL**  
**Rémy Caveng et Anne Lambert**

**Coefficient:** 2

**Durée de préparation:** 1 heure

**Durée de passage devant le jury:** 30 minutes dont 15 d'exposé et 15 de questions

**Type de sujets donnés:** dossier

**Modalités de tirage du sujet:** un seul sujet

**Liste des ouvrages autorisés:** aucun, la calculatrice est interdite

**Principe de l'épreuve**

Il reste inchangé. Trois candidats successifs se voyaient attribuer un même dossier. Comme les années précédentes, chaque dossier comprenait autour de cinq tableaux statistiques ou graphiques ou textes extraits d'un ou plusieurs articles plus ou moins récents ou d'ouvrages de sociologie, le plus souvent de publications scientifiques d'institutions de la statistique publique (INSEE notamment). Le dossier était précédé d'une note ou d'encadrés apportant des précisions méthodologiques sur les sources et indicateurs. Les candidats étaient appelés à proposer un commentaire de 15 minutes, suivi d'une discussion de 15 minutes avec le jury, portant tant sur des points de l'exposé à corriger ou à approfondir que sur des aspects importants du dossier absents de l'exposé.

**Commentaires du jury**

Les commentaires des rapports des années précédentes, ainsi que les conseils aux candidats qui s'y trouvaient, restent valides. Nous tenons à souligner la bonne maîtrise formelle de l'exercice par la grande majorité des candidates et candidats. La durée de 15 minutes est en général parfaitement respectée, les exposés sont pour le plus grand nombre clairement structurés et les données étaient bien exploitées. Il est cependant attendu que les candidates et candidats ne se limitent pas à commenter les documents dans l'ordre dans lequel ils sont présentés, mais qu'ils les articulent de manière à répondre à une problématique originale clairement formulée et ne se limitant pas à une reprise du sujet. Le plan d'exposition retenu, qui doit être annoncé, doit suivre un questionnement sociologique. Enfin, les candidats doivent systématiquement présenter dans l'introduction les sources et données utilisées de manière critique, en insistant sur leur nature (données longitudinales ou transversales, extrait d'entretiens, etc.), leurs apports respectifs et leurs limites, sans se contenter d'énumérer les différents titres des articles et revues.

Quelques points spécifiques méritent d'être soulignés. Cette année encore, nous avons été étonnés par la difficulté de certains candidats à mobiliser des références issues de disciplines connexes, notamment l'anthropologie mais également l'histoire ou les sciences politiques.

Au-delà du seul aspect disciplinaire, cette difficulté semble résulter de la représentation que nombre de candidats se font de la sociologie : elle serait essentiellement quantitative et descriptive. Si bien que les questions portant sur les dispositifs méthodologiques susceptibles de rendre compte d'aspects ne pouvant être traités par l'enquête quantitative n'ont pas reçu de réponses satisfaisantes. La remarque formulée l'an passé reste d'actualité : les candidats nous ont semblé assez démunis face aux questions méthodologiques, témoignant d'une vision réductrice tant de l'ethnographie (qui ne se réduit pas à des « exemples ») que de l'enquête quantitative (qui ne se limite pas à la mesure de « fréquences »). Concernant la lecture des documents statistiques, il est par ailleurs indispensable que les candidats puissent faire la différence entre les grands types de raisonnement mobilisés (notamment les différences entre corrélation et causalité) et entre les procédures utilisées (régression, analyse factorielle, odds ratio, etc.).

De cette représentation de la discipline découle un autre problème : la difficulté à passer de l'interprétation statistique à l'interprétation sociologique. Autant, comme indiqué plus haut, les données étaient bien lues, autant, chez une bonne partie des candidats, le passage à l'interprétation sociologique (« pourquoi les choses se passent comme cela ? ») fut parfois très laborieux. Ce qui explique une bonne partie des notes inférieures à 10.

On peut également pointer du doigt l'usage quelque peu mécanique de concepts utilisés comme des mots magiques susceptible de rendre compte de tout sans qu'il paraisse nécessaire de les expliciter. On pense notamment au concept de socialisation, plaqué, de la même manière que l'an passé, comme réponse systématique à la question « pourquoi les agents font telle ou telle chose, ont telle ou telle préférence ? ». Quand il fut demandé aux candidats de développer ces aspects (comment s'opère la socialisation ? quels en sont les produits ?), nous avons obtenu des réponses très confuses à plusieurs reprises. De même qu'il convient d'éviter l'étalement de références mal maîtrisées, il convient d'éviter de manipuler des concepts qui ne le sont pas plus.

Par ailleurs, si l'analyse théorique des rapports sociaux de domination apparaît très souvent maîtrisée, elle reste désincarnée et réduite aux positions occupées dans le système de production. Les exposés gagneraient à articuler plus systématiquement les différents rapports sociaux, de sexe et de race notamment ; seuls font exception l'âge et la génération, très largement mobilisés par les candidats. A cet égard, les notions fondamentales de la sociologie de l'immigration et de la sociologie du genre doivent être maîtrisées par les candidats (définition statistique des « immigrés », connaissance des grands évolutions socio-historiques des migrations, différences inégalités/discriminations, etc.)

Enfin, nous avons été frappés des difficultés, chez la quasi-totalité des candidats, à relier des connaissances théoriques et/ou livresques à des connaissances plus générales sur la société française, à celles issues de leur expérience de la vie quotidienne ou à celles liées à l'actualité (par exemple, sur la question de la carte scolaire, des filières d'enseignement secondaire, ou encore des régimes juridiques associés au mariage et au PACS). Or, ces connaissances restent déterminantes pour éclairer les données produites dans le dossier et en proposer une interprétation sociologique. De manière générale, les candidats doivent mieux articuler les analyses directement issues du dossier des éléments qu'ils mobilisent par ailleurs (chiffres et

faits historiques, références sociologiques et éléments théoriques, etc.). En aucun cas, les parties ne doivent suivre un découpage dossier / hors-dossier, au risque d'être lourdement pénalisées.

### **Liste des dossiers**

Richesse et pauvreté

Les hommes et les femmes face à l'arrivée d'un enfant

Aide et entourage

Le logement des Français

Pratiques de sociabilité

Sport et culture

Les inégalités face à la mort

Les fêtes de fin d'année

Diplômes du supérieur et marché du travail

Les jeunes d'origine immigrée et l'emploi